

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 18 juin 2021

XXVIII. Approbation des arrêtés d'attribution et des conventions relatifs aux logements de fonction

Le Pôle Pilotage Qualité Missions Transverses a été saisi d'une demande d'état des lieux sur le sujet des logements de fonction. Un groupe de travail a été installé avec les Directions du patrimoine, des Ressources Humaines et des Affaires Financières et le Service des Affaires Juridiques, et l'ingénieure hygiène et sécurité. Un plan d'actions a été présenté à la gouvernance en septembre 2019.

Des actions ont été menées dans ce cadre sur les années 2019, 2020 et 2021 : cartographie précise des logements de fonction attribués, actualisation des états des lieux, rédaction de documents cadres, étude des modalités de facturation des charges, rencontres avec les agents logés pour expliquer l'ensemble de la refonte du dispositif.

Différents modèles de document ont été produits afin :

- d'actualiser les conventions existantes conformément aux textes en vigueur,
- de faire appliquer les dernières dispositions réglementaires connues, notamment sur la facturation des charges,
- de définir les missions des agents,
- de définir clairement les responsabilités de chaque partie sur les obligations d'entretien et de réparation,
- de dresser la liste des documents qui doivent être produits (attestation d'assurance...) ou établis (état des lieux...)

Le Conseil d'Administration approuve les arrêtés d'attribution et les conventions d'occupation relatif aux logements de fonction.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	
Membres présents :	14
Membres représentés :	7
Total :	21

Décompte des votes :

Absentions :	-
Votants :	21
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 01/07/21

Le Président de l'Université



Éric BLOND

Présidente CAc		DGS		Rectorat	
VPCA		DRH		SAJ	
VPCR		DAF			
VPCFVU		Agent Comptable			
VP délégué aux « Moyens »					